

Entraînement thématique 9 : **LA POLITIQUE**

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

❖ Écoutez le document et répondez aux questions suivantes :

Titre du document : « Emmanuel Macron : quelle politique africaine ? »

Source : TV5 Monde - <https://www.youtube.com/watch?v=LzdDUo9qaoc>

Date : Mai 2017

1. Où va se rendre Emmanuel Macron en premier lieu ?

En premier lieu, Emmanuel Macron va se rendre en Afrique (Algérie, Sénégal, Maroc, Mali, Côte d'Ivoire).

2. Les dirigeants africains se réjouissent de la victoire d'Emmanuel Macron.

Justification : Les dirigeants africains félicitent Emmanuel Macron de sa victoire.

VRAI

FAUX

3. Selon Macron, la colonisation est une fierté qui fait partie de l'histoire française.

VRAI

FAUX

Justification : Selon lui, la colonisation fait partie de l'histoire française, mais c'est un crime contre l'humanité, une vraie barbarie.

4. Selon Emmanuel Macron, quelle est l'attitude à adopter vis-à-vis des anciennes colonies françaises ?

Il veut présenter ses excuses à l'égard de ceux vers lesquels la France a commis ces gestes.

5. Quel est le projet d'Emmanuel Macron en Afrique ?

Emmanuel Macron défend un partenariat rénové, axé notamment sur le développement et l'éducation.

6. Pour quelles raisons la relation France-Afrique est-elle importante ? (Deux réponses attendues)

La relation France-Afrique est importante pour des raisons historiques, mais aussi culturelles (la plupart des locuteurs de français se trouvent en Afrique) et pour des raisons de politique intérieure (10% de la population française a des origines africaines).

7. Emmanuel Macron souhaite cesser toute présence militaire en Afrique.

VRAI

FAUX

Justification : Il souhaite poursuivre son engagement militaire, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lisez le document ci-dessus, puis répondez aux questions suivantes :

1. Amnesty International soutient l'état d'urgence et ses restrictions.

VRAI FAUX

Justification : « Dans un rapport publié mercredi, l'ONG dénonce l'**«impact démesuré»** de l'état d'urgence »

2. En quoi l'état d'urgence a-t-il entravé le droit de manifester ?

L'état d'urgence a entravé le droit de manifester car « en un an et demi, 155 manifestations ont été interdites et 639 mesures d'interdictions individuelles de manifester ont été prises contre des personnes par les autorités françaises ».

3. Grâce à quelles données l'étude d'Amnesty International a-t-elle été réalisée ?

L'étude d'Amnesty International a été réalisée « en s'appuyant sur des observations de terrain ainsi que sur des entretiens avec des manifestants et des représentants de syndicats, dont un de policiers. »

4. En état d'urgence, le préfet a plus de pouvoirs.

VRAI FAUX

Justification : « L'organisation rappelle que les pouvoirs du préfet sont accrus en état d'urgence, en ce qui concerne le droit de manifester. »

5. Quel est l'argument politique pour interdire certaines manifestations ?

L'argument politique pour interdire certaines manifestations est de « prévenir les violences lors des manifestations. »

6. Pour Amnesty International, l'état d'urgence est devenu une entrave à quoi ?

Pour Amnesty International, l'état d'urgence est devenu une entrave à la liberté de réunion (« l'existence de l'état d'urgence a déplacé de manière considérable le seuil à franchir pour imposer des restrictions aux droits à la liberté de réunion, s'éloignant ainsi de celui établi par le droit international relatif aux droits humains»).